

1
(N^o 3.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1834.

ADRESSE

EN RÉPONSE AU DISCOURS DU ROI,

ET

RÉPONSE DE SA MAJESTÉ

à l'adresse de la Chambre.

SIRE,

Le vif intérêt que le pays attache à son bien-être donne, à chaque ouverture de nos sessions parlementaires, une nouvelle impulsion à ses espérances. La Nation attend, à juste titre, son bonheur de ses institutions et de ses lois.

Si nos rapports politiques s'étendent de nations à nations, il faut attribuer cet heureux résultat à la justice de notre cause. Toujours le bon droit dirige la conscience des peuples, et finit par triompher des prétentions injustes. Il serait difficile de comprendre la raison pour laquelle la Belgique, trop longtemps sacrifiée aux exigences étrangères, ne pourrait gouverner, comme autrefois, ses propres intérêts, tout en observant les règles que les devoirs inter-nationaux lui prescrivent.

Nous aimons à reconnaître, Sire, que le pays doit à votre constante sollicitude d'avoir une armée digne de plus en plus de sa confiance. Si jamais notre indépendance était menacée, nous pouvons nous reposer sur la discipline, la bravoure et l'esprit national de nos soldats. La Garde Civique saurait alors acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de la Nation.

L'armée se montre fidèle à ses devoirs. Nous devons assurer son avenir. Elle en trouvera la garantie dans de bonnes lois sur la justice, l'avancement et les pensions militaires.

L'organisation de l'armée, son contingent et le système de défense du pays méritent notre attention particulière. La sûreté de l'État d'un côté, l'économie dans ses dépenses de l'autre, réclament cette haute sollicitude.

La Nation apprendra avec plaisir que les finances sont dans un état satisfaisant, et que l'ordre et l'économie qui règnent dans les dépenses publiques, permettront de diminuer les centimes additionnels, et d'entreprendre de grands travaux d'utilité générale, sans imposer de nouvelles charges.

Les lois qui règlent les comptes des années écoulées justifieront de l'emploi légal des deniers publics. La publicité des comptes de l'État n'est pas une des moindres conquêtes de notre révolution.

Le besoin d'une répartition plus équitable dans les impôts est, depuis longtemps, vivement senti. La Chambre des Représentans portera toute son attention sur les modifications que notre système financier doit nécessairement subir.

Les autres lois, Sire, que votre sollicitude royale se propose de nous faire présenter, seront examinées avec toute la maturité qu'exigent les hauts intérêts qu'elles ont pour objet de régler. Il est urgent d'arrêter les abus auxquels donne lieu l'état incomplet d'une partie de notre législation.

Le pays n'ignore pas, Sire, que ses intérêts industriels et commerciaux sont l'objet de la sollicitude particulière de votre gouvernement. Les progrès que fait chaque jour la science nous permettent d'espérer que le juste principe de réciprocité ne sera pas long-temps méconnu, et que nos négociations avec la France et avec d'autres États ne resteront pas sans succès.

Si l'industrie et le commerce prennent chaque jour plus de développement, les sciences et les arts ne tarderont pas à suivre cette heureuse impulsion. L'expérience a prouvé l'intime connexité qui existe entre la prospérité des nations et l'exercice progressif des facultés intellectuelles.

Toujours, Sire, les Belges ont su apprécier dignement les vertus d'un bon Prince; toujours ils l'ont entouré de leur affection et de leur vénération. Votre Majesté, en visitant plusieurs provinces du royaume, a recueilli les témoignages les plus sincères de leur vif attachement au trône. Ces nobles sentimens, Sire, sont ceux de la Nation entière. Mandataires d'un peuple généreux qui a conquis sa liberté, nous saurons en toute circonstance concourir avec votre Gouvernement, à la régénération politique du pays.

Réponse du Roi.

MESSIEURS ,

J'apprécie les sentimens qui animent la Chambre des Représentans ; son dévouement aux intérêts du pays m'est connu.

Je suis heureux d'apprendre qu'elle continuera de concourir avec mon Gouvernement à l'accomplissement des devoirs qui nous sont imposés.

Je me félicite chaque jour davantage de voir régner une si parfaite harmonie entre tous les pouvoirs de l'État.

J'ai la conviction, Messieurs, que la Chambre des Représentans se livrera avec ardeur à l'examen des importantes propositions qui doivent marquer le cours de cette session. Il en est qui sont d'une urgence incontestable et dont le peuple Belge attend le vote définitif, non sans quelque impatience.

Je suis persuadé, Messieurs, que le vœu du pays ne sera pas trompé et que votre zèle répondra à son attente.
